

PAYS DE LA LOIRE

Axe 4 : Accompagner, encadrer les professionnels

# Maître d'apprentissage

## Contexte

---

Cette formation propose une compréhension partagée des situations complexes rencontrées par les maîtres de stage. Ainsi est présenté tout au long de la formation une mise à distance réflexive individuelle et collective qui mixera les apports de connaissances et les expériences des maîtres de stage, mais aussi des apports d'outils pratiques et faciles à utiliser, des méthodologies "repères" et des constructions d'organisations opérationnelles.

## Objectifs

---

- Mieux installer la collaboration apprentis / maîtres d'apprentissage.
- Sécuriser les parcours des alternants.
- Comprendre le lien avec le CFA.
- Permettre à ceux qui le souhaitent d'obtenir la certification au sens de l'arrêt du 17 décembre 2018 et l'arrêté du 7 décembre 2021 portant révision de la certification relatives aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur.
- Préparer le candidat à la constitution du dossier et à la soutenance devant le jury conformément au référentiel d'évaluation.

## Renseignements complémentaires

---

### Financement

Crédits régionaux ANFH (AFR)

### Date limite d'inscription :

15 Novembre 2024

**Dispositif de formation constitué de 2 modules indépendants : module de base et module de certification**

### Pédagogie:

- Proposition d'outils pratiques d'organisation.
- Construction d'un guide d'accueil et d'intégration de l'apprenti dans le service.
- Réflexion collective.
- Elaboration d'une fiche guide pour support d'information dans les services.
- Identifier les points clés et les facilitateurs.

# Programme

---

## Module de base (3 jours)

- Identifier les acteurs de l'apprentissage et le rôle de chacun.
- Les étapes-clés du dispositif d'apprentissage.
- Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti.
- Expliquer aux membres de l'équipe la place, le rôle et les limites d'exercice de l'apprenti.
- Guider et d'accompagner les apprentissages de l'apprenti au niveau de son cursus.
- Identifier les facilitateurs.
- Evaluer les compétences développées.
- Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression.
- Évaluer le niveau de responsabilité juridique engagé lors des activités de soins réalisées par l'apprenti.
- Évaluer sa pratique professionnelle en tant que maître de stage .
- Accompagner des apprentis en difficultés.
- Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti.

## Module de certification (1 jour)

- Renseigner le « Dossier de présentation du candidat Présentation du dispositif de certification
- Choisir et analyser une première situation professionnelle
- Identification de la première situation et rédaction :
- Projection de la situation dans un contexte d'apprentissage :
- Choisir et analyser une seconde situation professionnelle
- Se préparer à l'oral

### Public

**Maitres d'apprentissage**

### Exercice

**2025**

### Code de formation

**4. 4**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**Synergie, Cadres en mission, Ifso**

### Durée

**28 heures**